



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2026

NOMBRE DE MEMBRES	27
NOMBRE DE PRÉSENTS	15
POUVOIRS	2
NOMBRE D'ABSENTS	12
NOMBRE DE VOTANTS	17
QUORUM	14

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai à 14h30, le Conseil d'Administration du centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir (CDG28) dûment convoqué le 13 mai 2026 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Étaient présents :

- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU
- Martine BOUILLARD
- Marie-Pierre DAVID
- Benoît DELATOUCHE
- Jean-Luc DUCERF
- Philippe GALIOTTO
- Jacky GAULLIER
- Bernard GOUIN
- Sylvie HONNEUR-BÛCHER
- Bertrand MASSOT
- Martine MOKHTAR
- Benoît PELLEGRIN
- Jean-Louis RAFFIN
- Damien STEPHO
- Max VAN DER STICHELE

Pouvoirs :

- Evelynne LEFEBVRE a donné pouvoir à M. MASSOT
- Corine LE ROUX a donné pouvoir à M. DUCERF

Excusés :

- François BELHOMME
- John BILLARD
- Ghizlan CHOUAYB
- Alain CONTREPOIS
- Hélène DENIEAULT
- Lydie GUERIN
- Patrick LAFAVE
- Olivier MARCADON
- Jean-Noël MARIE
- Caroline VABRE

Secrétaire de séance :

- Jean-Luc DUCERF

Assistaient également :

- Gabrielle BARRETT-JACQUET, Directrice générale,
- Oriana CAUQUIS, Directrice générale adjointe,
- Laurent ARCHENAUULT, Payeur départemental.

Délibération n° : **2026-D-36**
Objet : **Budget supplémentaire 2026**



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MAI 2026

Délibération n° : **2026-D-36**
Objet : **Budget supplémentaire 2026**

Exposé de Monsieur Jean-Luc DUCERF, Vice-président en charge des finances et de la carrière,

Vu le budget primitif 2026 adopté par le Conseil d'administration en date du 9 mars 2026,

Vu le compte administratif 2025,

Vu la délibération fixant l'affectation du résultat,

Considérant qu'il convient d'affecter le résultat au prévision budgétaire pour l'année 2026,

Le présent budget supplémentaire, reprend les grandes orientations précédemment adoptées en DOB et lors de l'adoption du budget primitif 2026 et tient par conséquent compte des résultats reportés en section d'investissement et de fonctionnement. Il n'y a pas ailleurs pas de restes à réaliser constatés à reporter.

Pour rappel, le budget primitif voté par nature sans reprise de résultat a été voté comme suit :

BP 2026	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 709 385.42 €	3 709 385.42 €
Section d'investissement	82 500.00 €	82 500.00 €
Total	3 791 885.42 €	3 791 885.42 €

Il est proposé de voter le budget supplémentaire (BS) présenté en annexe comme suit :

BS 2026	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 457 538.86 €	1 457 538.86 €
Section d'investissement	1 553 527,12 €	1 553 527,12 €
Total	3 011 065.98 €	3 011 065.98 €

Ce qui porte le budget global (budget primitif et budget supplémentaire) comme suit :

	BP	BS	TOTAL
Section de fonctionnement	3 709 385,42 €	1 457 538,86 €	5 166 924,28 €
Section d'investissement	82 500,00 €	1 553 527,12 €	1 636 027,12 €
TOTAL	3 791 885,42 €	3 011 062.98 €	6 806 671,40 €

Le détail par chapitre est annexé à la présente délibération.

Il est proposé au Conseil d'administration de décider :

- ▷ de voter le présent budget supplémentaire 2026 par chapitre et de l'adopter tel que présenté,
- ▷ de préciser que si besoin, le Président peut opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion de ceux du 012, dans la limite du maximum autorisé à savoir 7.5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement et 7.5 % des dépenses réelles de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026

Reçu en préfecture le 27/05/2026


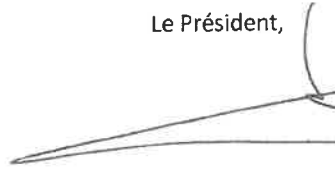
Publié le

ID : 028-282800374-20260522-2026_D_36-DE

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ▶ D'adopter le budget supplémentaire 2026 par chapitre tel que présenté,
- ▶ D'autoriser si besoin, le Président à opérer des virements de crédits de chapitres à chapitre, à l'exclusion de ceux du 012, dans la limite du maximum autorisé à savoir 7.5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement et 7.5 % des dépenses réelles de la section d'investissement.

Le Président,



Bertrand MASSOT

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en Préfecture le :

27 MAI 2026

De la publication le :

28 MAI 2026

Par délégation,

La Directrice générale,

Gabrielle BARRÉTT-JACQUET



ANNEXE :

BUDGET 2026 par chapitre

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

		Exercice 2026
		BP+BS
Total	011 Charges à caractère général	677 638,55 €
Total	012 Charges de personnel et frais assimilés	2 802 091,90 €
Total	023 Virement à la section d'investissement	1 279 388,00 €
Total	042 Opération d'ordre de transfert entre sections	90 000,00 €
Total	65 Autres charges gestion courante	298 045,82 €
Total	67 Charges spécifiques	19 760,01 €
Total	68 Dotations aux provisions et dépréciations	0,00 €
Total	DEPENSES	5 166 924,28 €

FONCTIONNEMENT

RECETTES

		Exercice 2026
		BP+BS
Total	002 Résultat de fonctionnement reporté	1 469 213,93 €
Total	013 Atténuations de charges	70 032,00 €
Total	70 Produits des services	3 521 523,90 €
Total	74 Dotations et participations	7 095,94 €
Total	75 Autres produits gestion courante	95 818,52 €
Total	78 Reprise sur amortissement et provisions	3 000,00 €
Total	042 Opération d'ordre entre sections	239,99 €
Total	RECETTES	5 166 924,28 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES


		Exercice 2026
		BP+BS
Total	20 Immobilisations incorporelles	30 000,00 €
Total	21 Immobilisations corporelles	1 603 027,12 €
Total	23 Immobilisations en cours	0,00 €
Total	040 Opération d'ordre de transfert entre sections	3 000,00 €
Total	DEPENSES	1 636 027,12 €

INVESTISSEMENT

RECETTES

		Exercice 2026
		BP+BS
Total	001 Solde d'exécution d'inv. Reporté	253 560,18 €
Total	021 Virement de la section de fonctionnement	1 279 388,00 €
Total	040 Opération d'ordre de transfert entre sections	90 000,00 €
Total	10 Dotations, fonds divers, réserves	10 078,94 €

Total	13 Subventions d'investissement	
Total	RECETTES	1 000 000,00

Envoyé en préfecture le 27/05/2026
 Reçu en préfecture le 27/05/2026
 Publié le 
 ID : 028-282800374-20260522-2026_D_36-DE

